

Conseil des Délégués Cycle 3

Lundi 26 janvier 2026 11h30/12h05 salle aquarium

Ce qui a été transmis pour aider la vie à l'école :

1-ce qui va (pour féliciter=compliments),

2-ce qui ne va pas (pour améliorer les choses=solutions) : doléances/questions/propositions/demandes

et ce pour le bien de tous

1-demander aux délégués quels sont les points prioritaires, à aborder selon eux.

2-tenir à la disposition des délégués le mot écrit qu'ils ont transmis

nombre d'Élèves Délégués présents au Conseil: 11

présence de : Pierre-Alexandre (Périscolaire)

1-ce qui va (pour féliciter=compliments)	Décisions, compléments d'information, réponses
-le restaurant scolaire : bon service, compost, tri des déchets, propre	
-10 minutes de plus après la cantine dehors (de 13h20 à 13h30)	
-cour végétalisée agréable et belle. Les élèves commencent à comprendre qu'il ne faut pas courir dans cette cour ni jeter les copeaux	

2-ce qui ne va pas (pour améliorer les choses=solutions) : doléances/questions/propositions/demandes	Décisions, compléments d'information, réponses
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - les CM2 ont des ballons en mousse le jeudi (jour basket) mais on ne les laisse pas jouer à des jeux type « balle assise » dans la cour du haut. Faut-il redéfinir les règles ?	<u>pas de vote car les règles en donnent le droit</u> : le planning sert de référence. Il y a la semaine « ballons de basket », la semaine « ballons en mousse » et la précision des jours sans foot. d'ailleurs, les CE2 mentionnent le fait, en point positif, qu'il est possible de jouer au foot dans la cour du haut
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - attention : quand une classe fait des paniers (cour du milieu), il faut faire attention de ne pas traverser durant le panier car il y a des accidents. Faut-il délimiter une zone ?	<u>Décision :</u> Poursuivre comme les années précédentes rappel de la décision de l'an dernier : Les élèves qui jouent au basket, s'ils perdent/sont éliminés du jeu, ils doivent intervenir et servir de « stadier médiateur » = rappeler aux autres élèves de la nécessité de reculer pour ne pas gêner le jeu et ne pas recevoir de ballon sur la tête C'est aussi la règle pour pouvoir participer au basket ! <u>Vote : 11 délégués pour, 0 contre, 0 abstention</u>
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi -maintenant qu'il y a la cour du bas qui est une cour calme, a-t-on le droit de courir sous le préau ouvert (les jours où il ne pleut pas bien sûr) ?	<u>Décisions :</u> le préau ouvert sert de zone de transition entre les 2 cours : un élève qui vient en courant de la cour du milieu peut y <u>finir</u> sa course (on doit courir moins vite/ralentir dans le préau ouvert)

	les jours de pluie : comme il y a trop de monde, il est interdit de courir sous le préau ouvert <u>Vote : 8 délégués pour, 1 contre, 2 abstention</u>
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - les petits courent dans la cour du bas	<u>pas de vote nécessaire car c'est dans les règles définies : pas le droit de courir dans la cour calme</u> l'aide des médiateurs sera une aide
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - remettre des médiateurs et le système de sanction	<u>Décisions :</u> Définition d'élève médiateur : c'est un élève qui est en récréation, qui joue/s'amuse comme les autres, qui respecte les mêmes règles que les autres élèves, qui en plus est volontaire pour porter un chasuble (pour être bien identifié) afin d'aider les élèves à respecter les règles de vie collective (en les leur rappelant/explicant et en informant les adultes de surveillance des éventuels problèmes si besoin) ; c'est une entraide au sein des élèves ; elle vient en complément des conseils d'Ecolobou qui lui sert à régler les problèmes entre élèves en leur proposant 2 solutions Les adultes devront donc être disponibles et à leur écoute pour les aider dans leur mission. L'élève médiateur est au service des autres, a envie de bien faire pour le bien-être collectif ; il n'est pas obligé d'être médiateur tout au long de la récréation (dans ce cas, il enlève son chasuble et le met dans sa poche). Les médiateurs sont une aide ; les élèves doivent en premier lieu

	respecter les règles de l'école tout seuls ! <u>Vote : 11 délégués pour, 0 contre, 0 abstention</u> Pas un système de sanction mais un système de réparation (c'est différent de punition) qui est décidé par les enseignants de surveillance. Exemples : -l'élève qui court dans la descente devra prendre un gilet comme les élèves médiateurs+surveiller la descente le reste de la récréation+intervenir si besoin+prévenir un enseignant s'il n'est pas écouté par les autres élèves -l'élève qui joue dans les WC devra prendre un gilet comme les élèves médiateurs+surveiller les WC le reste de la récréation+intervenir si besoin+prévenir un enseignant s'il n'est pas écouté par les autres élèves. -l'élève qui joue au foot avec un copeau de bois devra prendre un gilet comme les élèves médiateurs+ramasser les copeaux de bois le reste de la récréation autres réparation possibles : ramasser les papiers dans les cours, surveiller le préau vitré (préau calme), surveiller le préau ouvert (interdit d'y courir), ranger les livres du bac à livres, ramasser les cailloux... etc... Et si les élèves ne respectent pas la réparation ils pourront recevoir une punition et devront refaire la réparation à la prochaine récré. <u>Vote : 9 délégués pour, 1 contre, 1 abstention</u>
B-la cantine : restaurant scolaire/commission menus -La quantité de nourriture est insuffisante	Cela sera à évoquer en Commission Menus.

	Des élèves Délégués peuvent y être présents pour représenter les élèves.
C-l'aménagement des locaux -dégradation continuelle et volontaire de l'école ; beaucoup de graffitis dans les cabanes	<u>pas de vote nécessaire car c'est dans les règles définies et le règlement intérieur de l'école: c'est interdit !</u> l'aide des médiateurs pourra être aidante
C-l'aménagement des locaux -est-il possible de mettre des lunettes sur toutes les toilettes ?	cette demande a déjà été transmise à la Municipalité 2 fois ;il n'y a pas eu de réponse. Cela va être transmis à nouveau. cf Conseil des Délégués du Mardi 12 décembre 2023 et Mardi 01 avril 2025 : <u>pas de vote nécessaire car ce n'est pas une nouvelle demande + attente de la réponse de la municipalité</u>
C-l'aménagement des locaux -les WC : problème d'intimité (des voyeurs)	<u>pas de vote nécessaire car les règles sont très claires ; elles vont être rappelées dans les classes</u> la présence des médiateurs pourra être une aide en plus
C-l'aménagement des locaux -propositions d'améliorations plus de livres	Il y a moins de livres qu'en début d'année car ils ont été dégradés volontairement ou oubliés dehors et ont donc pris l'humidité/pluie. <u>Décision</u> : pas de livres supplémentaires mis à disposition car ils seraient abîmés eux aussi <u>Vote : 5 délégués pour, 6 contre, 0 abstention</u>

rappeler qu'on peut jouer au foot dans la cour du haut cour calme : mettre des panneaux ; plus de balais pour les copeaux mieux accrocher les filets de basket et nettoyer les panneaux de basket	mais possibilité à tout élève d'amener un livre qui lui appartient et de le ramener ensuite chez lui. Possibilité de lire ce livre avec un/des camarades ou de le prêter (si confiance) <u>pas de vote nécessaire</u> : un rappel dans les classes ou re explication <u>pas de vote nécessaire</u>, on le sait tous : il faut respecter la règle. Décision : pour les balais, il y en a 2 en bon état (un seul en début d'année). Il y en aurait eu 3 mis à disposition en début d'année. Il faut le retrouver et si ce n'est pas possible en demander un nouveau (remerciements aux Services Techniques qui en ont réparé un) Décisions : -nettoyer les panneaux de basket pour que cela soit plus agréable et plus valorisant pour l'école <u>Vote : 11 délégués pour, 0 contre, 0 abstention</u> -pour les filets : réflexion quant au fait de faire enlever les filets ou de les laisser. <u>Vote et Décision: 2 délégués pour supprimer les filets, 8 pour laisser les filets, 1 abstention</u> mais dans tous les cas, interdiction formelle de s'accrocher/se suspendre aux filets ou au cercle !

D-le temps de classe -	
D-le temps de classe -	
D-le temps de classe -	
D-le temps de classe -	
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) -	
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) -	
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) -	

Prochain Conseil des Délégués le lundi 23 mars à 11h30 dans la salle Aquarium

Conseil des Délégués Cycle 2

Lundi 26 janvier 2026 12h30/13h05 salle aquarium

1-demander aux délégués quels sont les points prioritaires, à aborder selon eux.

2-tenir à la disposition des délégués le mot écrit qu'ils ont transmis

Ce qui a été transmis pour aider la vie à l'école :

1-ce qui va (pour féliciter=compliments),

2-ce qui ne va pas (pour améliorer les choses=solutions) : doléances/questions/propositions/demandes
et ce pour le bien de tous

nombre d'Élèves Délégués présents au Conseil: 11

présence de : Pierre-Alexandre (Périscolaire)

1-ce qui va (pour féliciter=compliments)	Décisions, compléments d'information, réponses
-cour du bas : on peut lire des livres pour nous et pour les autres ; on peut jouer tranquillement -beaucoup d'élèves respectent le fait de marcher dans la descente -on a le droit de jouer a foot pendant les récréations en cour du haut avec une balle ou des gants. Il faut faire attention aux autres qui ne jouent pas au foot pour ne pas les bousculer	

Transmission aux Délégués de CP, CE1 et CE2 des décisions prises pas les Délégués de CM1 et CM2

puis :

2-ce qui ne va pas (pour améliorer les choses=solutions) : doléances/questions/propositions/demandes	Décisions, compléments d'information, réponses
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - cour du haut : lors des jeux de foot : il ne faut pas lancer la balle en l'air mais la laisser au sol sinon elle peut sortir de l'école par dessus la clôture	<u>pas de vote nécessaire, c'est de bon sens</u>
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi - cour du bas : lorsque c'est la fin de récré, des élèves courent et c'est dangereux car ils se cognent Il faut respecter la première sonnerie de 13h20 et aller immédiatement dans sa cour et ne pas attendre la 2ème sonnerie	<u>Décisions :</u> -ne pas courir pour aller se mettre en rang -à la première sonnerie de 13h20 se rapprocher de sa cour de façon à y être quand la sonnerie de 13h30 retentit <u>Vote : 11 délégués pour, 0 contre, 0 abstention</u>
A-les récréations scolaires : du matin et de l'après-midi -	
B-la cantine : restaurant scolaire/commission menus -	
B-la cantine : restaurant scolaire/commission menus -	

B-la cantine : restaurant scolaire/commission menus -	
B-la cantine : restaurant scolaire/commission menus -	
C-l'aménagement des locaux - cour du bas : il faut ranger les livres dans la boîte à livres ne pas jeter des copeaux de bois ne pas creuser avec les pieds car cela fait des gros tas de copeaux ou bien le remettre en place après	<u>Pour ces 3 points, pas de vote nécessaire car c'est dans les règles définies qui sont à respecter</u> l'aide des médiateurs sera un plus pour y parvenir un rappel dans les classes pourra être aidant
C-l'aménagement des locaux -	
C-l'aménagement des locaux -	
D-le temps de classe -	
D-le temps de classe -	

D-le temps de classe -	
D-le temps de classe -	
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) - dans les 3 cours : il ne faut pas jeter de déchets par terre lors des goûters de la garderie du soir	<u>pas de vote nécessaire car c'est dans les règles définies</u>
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) - les CM1/CM2 sont au 2ème service donc à 13h20 ils descendent de la cour du haut alors que les CE2 montent vers la cour du haut. Ils les bousculent. Il courent. Ils doivent marcher.	<u>Rappel des règles à suivre :</u> -les élèves doivent se respecter -il ne faut pas se bousculer -il est interdit de courir dans la descente ou dans les escaliers
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) - Dans le rang de la cantine, il ne faut plus changer de place pour passer du 1 ^{er} au 2ème service, il ne faut pas doubler, pour passer en premier, ne pas se cacher pour passer au 2nd	Un rappel sera fait par les adultes pour que les élèves fassent le nécessaire
E-le temps de garderie (matin/midi/soir) - des élèves sont toujours au 2nd service car le passage aux toilettes ne leur permet pas de passer au 1er	Il est difficile de trouver un autre mode de fonctionnement ou une solution.
F- autres - demander à tous les élèves de tirer la chasse d'eau et de ramasser le papier toilettes quand il n'est pas mis directement dans les WC -certains élèves font exprès de se jeter sur les végétaux qui	<u>pas de vote nécessaire car c'est dans les règles à suivre</u>

poussent dans les copeaux. Ils sautent depuis les bancs.	<u>pas de vote nécessaire car c'est dans les règles définies à respecter</u> l'aide des médiateurs pourra être suffisante Rappel : il est interdit de se mettre debout sur les bancs en bois ou métalliques, sur les transat. Pour les structures en bois qui entourent les arbres de la cour du milieu ce n'est pas attendu (cela est permis dans le cadre du péricolaire)
---	---

Prochain Conseil des Délégués le lundi 23 mars à 12h30 dans la salle Aquarium